

BLIC - BLOC

Communiqué de presse

6 avril 2012

10 000 films de cinéma en ligne pour la fin de l'année

Réunis le 5 avril au CNC à l'occasion du renouvellement de l'accord interprofessionnel sur la chronologie des médias, le BLIC et le BLOC ont tenu à confirmer leur attachement au développement d'une offre légale riche et diversifiée de films de cinéma à destination des internautes français.

Ils veulent manifester leur plein soutien au travail effectué par les éditeurs français de Vidéo à la demande (VaD), qui ont réussi en quelques années à faire de l'offre légale de cinéma en France une des plus importantes d'Europe.

Ils saluent l'objectif qu'ils se sont fixés d'atteindre la mise en ligne de plus de 10 000 films de cinéma pour la fin de l'année, dont plus d'un tiers provenant des cinématographies des autres pays européens.

Ce dynamisme est pour eux la preuve que le système français d'encadrement réglementaire du cinéma et la chronologie des médias constituent un environnement exceptionnel de développement équilibré de la création, de la production et de la diffusion des œuvres cinématographiques.

Ils renouvellent leur appui de principe à l'étude de tous dispositifs permettant d'anticiper les nouveaux usages, et notent avec satisfaction la volonté du CNC de mettre en place un observatoire détaillé de la diffusion en salles, de la diffusion télévisuelle et des usages de la VaD cinéma en France, afin d'en évaluer précisément l'impact.

En outre, le BLIC et le BLOC se tiennent à la disposition des pouvoirs publics et du CNC pour être à leur côté à l'occasion des négociations européennes en cours ou à venir sur ce sujet. Ils demandent à cette occasion au CNC de mettre en place un outil d'étude permettant de connaître précisément l'état des offres légales de cinéma dans les autres pays de l'Union Européenne.

Le dynamisme du secteur cinématographique français, nulle part égalé en Europe, doit répondre aux mutations technologiques liées à l'arrivée d'une consommation délinéarisée des films. Le Blic et le Bloc se déclarent prêts à accompagner ces mutations.

Contacts :

BLIC, Julie Lorimy – 01 56 90 33 03

BLOC, Juliette Prissard-Eltejaye - 01 44 70 70 44 ; Cyril Seassau – 01 44 89 99 65